

1 / LES AMENAGEMENTS CYCLABLES : QUOI DE NEUF ?

Les travaux ont été nombreux dans l'agglomération cet été mais on a constaté finalement assez peu d'aménagements cyclables. Seul l'aménagement de la **liaison douce de la Place Saint Jean vers le château de Vaux le Vicomte et St Germain-Laxis** se poursuit. Deux phases sur quatre sont réalisées ou sont en cours de réalisation. Vivement son achèvement début 2020 pour l'emprunter dans son intégralité. **D'autres mesures en faveur des mobilités douces sont annoncées : les double-sens cyclables dans Melun Sud-Ouest, la mise en place d'une station vélo à la gare. À Dammarie Les Lys une voie cyclable est en cours de réalisation le long de l'avenue Gabriel Péri . Elle est prolongée vers l'avenue de la forêt pour rejoindre La Glandée.**



LES DOUBLE-SENS CYCLABLES (DSC) à MELUN

C'est l'appellation exacte de ces aménagements, et non pas « contre-sens cyclable ». **Rappelons que dans ces rues aménagées le cycliste est autorisé.e à circuler dans les deux sens alors que l'automobiliste circule en sens unique.** Les croisements supposent la vigilance des cyclistes comme celle de l'automobiliste qui, s'il-elle respecte les limitations de vitesse, peut facilement anticiper le croisement avec un.e cycliste.

Les double-sens cyclables qui se généralisent dans toutes les villes de France font progresser l'idée que la rue est un espace partagé, sur lesquels les automobilistes ne sont plus en situation de monopole. Seul le quartier de Melun Sud-Est a été ainsi aménagé en 2017.

Ces DSC devraient être améliorés et mieux sécurisés à certains endroits (comme rue Doré, rue Eugène Gonon), de nouveaux aménagements sont prévus dans le quartier sud-ouest. Nous espérons les voir effectués avant ou pendant l'été. Mais la ville nous informe qu'ils font l'objet d'instruction par les services départementaux. Nous attendons également la reprise d'un arrêté relatif aux mises en DSC des rues et, dans le cas contraire, en cas d'absence de DSC sur certaines rues, que l'arrêté soit motivé, comme le prévoient les codes de la route et de la rue.



DSC rue Dajot - Melun Sud-Est



DES PANNEAUX « Laissez le passage aux cyclistes aux feux » vus seulement au Mée.. ; mais alors ailleurs c'est pour quand... ? En 2018, nous avons félicité le Maire du Mée pour la pose de ces panneaux, permettant aux cyclistes de passer au feu rouge -avec prudence et seulement s'il n'y a pas de véhicule sur la voie qui a le feu vert- pour aller tout droit ou bien tourner à droite ou à gauche selon la situation.

D'autres villes de l'agglomération nous ont fait part de leur intérêt pour ce dispositif et la Ville de Melun nous a fait part de son intention d'en implanter rapidement.

Comme pour le dossier des DSC, espérons de n'avoir pas à attendre 2020 !

2 / LA SEINE : UN AXE STRUCTURANT POUR LE VELO

L'EUROVELO 3 « LA SCANDIBERIQUE » : QUID DES AMENAGEMENTS PREVUS EN 2019 ?

La CAMVS nous a fait part de ses projets de réalisation de tronçons d'EV3 en 2019, notamment entre l'arrivée d'Essonne à Saint-Fargeau-Ponthierry jusqu'à la gare de Saint-Fargeau sur les bords de Seine voisins et également sur une petite portion à Dammarie-les-Lys sur le quai Voltaire. Verrons-nous vraiment ces portions réalisées en 2019 ?

Il restera ensuite à finaliser de la meilleure manière le parcours sur tous les bords de Seine à Ponthierry et surtout à Melun, sur cette portion d'aménagement commun avec la future « Seine à vélo » (Eurovélo 33 prolongée jusqu'à Troyes au schéma national des véloroutes).

Ces aménagements ont vocation à servir le cyclotourisme mais aussi le vélo du quotidien, pour les déplacements domicile-travail et les autres usages. **Plus les aménagements cyclables sont sécurisés et confortables, plus la pratique du vélo est encouragée.**

Sur les quais de la Seine dans toute l'agglomération, arbitrer en faveur des mobilités actives c'est aussi encourager les usagers à modifier leur habitudes, à renoncer à l'utilisation de la voiture pour aller au travail, à l'école, faire leurs achats et donc réduire aussi la pollution et les encombrements sur ces axes.

Souhaitons aussi l'arrêt du vandalisme contre les barrières en bois puis l'intrusion de véhicules à moteur de toutes natures sur des voies qui leur sont expressément interdites !

« LA SEINE : UNE NOUVELLE VOIE POUR LE VELO ! »

Nous militons activement pour l'inscription de nos territoires dans un autre projet d'itinéraire cyclable : celui d'une Véloroute le long de la Seine. Des réalisations ont lieu sur la section aval Paris-Le Havre, reste à en assurer la continuité en amont de Paris. Le compte-rendu du colloque organisé à Melun le 23 mai dernier par le Collectif d'associations auquel participe Melun Agglo à vélo (plus de 120 participant.e.s : élu.e.s, associations, urbanistes, simples usagers du vélo), est consultable en ligne :

<https://eurovelo3.fr/grand-succes-pour-la-journee-dechanges-la-seine-une-nouvelle-voie-pour-le-velo-le-23-mai-2019-a-melun-77>

La plupart des représentant(e)s des collectivités ont signé une « manifestation d'intérêt » pour ce projet, Depuis, le véloroute V 33 a été prolongé jusqu'à Troyes dans le schéma national. Reste à le finaliser sur le terrain !...



Colloque à Melun 23 mai 2019

3 / NOTRE ACTION DANS L'AGGLO

* Plusieurs courriers ont été envoyés au Maire de Dammarie-les-Lys et à la CAMVS concernant l'état de l'EV3 (Scandibérique) entre le quai Voltaire et l'écluse des Vives eaux.

* Le 17 avril, nous avons participé à une réunion avec les services municipaux de MELUN pour demander un véritable schéma communal des aménagements cyclables assorti d'une programmation pluriannuelle des investissements, la poursuite des DSC, des « laissez le passage cycliste aux feux » et autres aménagements. A ce jour, les mesures prévues sont encore attendues.

* Le 2 juin, quatorze cyclistes ont participé avec nous à la Convergence cycliste francilienne organisée chaque année par MDB. Ils ont brillamment représenté MELUN place de l'Hôtel de Ville, rue de Rivoli, Place de la Concorde et au pique-nique des Invalides.

* Le 15 juin, à printemps sur Seine, nous avons procédé à nouveau à quelques gravages anti-vol « bicycode ».

* Le 22 juin, nous avons participé à la réunion sur l'aménagement du Val d'Ancoeur et de l'Almont où l'offre de liaisons douces et de transports en commun entre Blandy, Moisenay, Maincy et Melun fait cruellement défaut. Avant le 30 septembre, vous pouvez vous aussi donner votre avis et participer à l'étude sur : <https://www.planpaysage-valdancoeur.fr>

En vue des élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2020, nous comptons mobiliser tou(te)s les candidat.e.s dans toutes les communes de l'agglomération en faveur des mobilités actives. L'enjeu est crucial pour l'amélioration de la qualité de vie dans nos territoires et pour répondre aux impératifs de réduction des émissions de CO2 liés à l'urgence climatique.



Si vous souhaitez dès maintenant vous faire entendre en tant que cycliste vous pouvez participer à la grande enquête de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette). Ce Baromètre des villes cyclables 2019 vous permet d'évaluer les aménagements cyclables dans votre communes et de faire des propositions. N'hésitez pas à vous connecter le site « Parlons Vélo » à partir du 9 septembre. Les résultats de l'enquête sont pris en compte quand plus de 50 usagers ont répondu. **En 2017 nous étions 125 à avoir noté la ville de Melun, on peut faire aussi bien, voire mieux dans toutes les communes de l'agglomération en 2019 !**

4 / AGENDA : ÉVÈNEMENTS ET BALADES DE L'AUTOMNE

• **Samedi 7 septembre 2019** : Venez nous retrouver sur le stand que nous partageons avec Melun Val de Seine Nature et Environnement (MVSNE) au forum des associations « culture et sports », **QUAI DE LA REINE BLANCHE À MELUN DE 10H À 19H.**

• **Du Lundi 9 septembre au 30 novembre 2019** : On se connecte tous sur le site parlons vélo pour participer à l'enquête nationale en ligne sur nos conditions de circulation. <https://www.parlons-velo.fr/barometre-villes-cyclables>

• **Samedi 14 Septembre 2019** : Balade à Vaux le Vicomte, l'occasion de faire un premier constat sur l'avancée des travaux d'aménagement de la nouvelle liaison douce. Une balade facile, familiale, intergénérationnelle et culturelle (15km). N'hésitez pas à venir avec vos enfants. **RENDEZ-VOUS 10H PLACE SAINT JEAN.**

• **Samedi 21 Septembre 2019** : Melun Agglo à Vélo soutient l'initiative des associations qui appellent à la **marche pour le climat à Melun. RENDEZ VOUS 14H GARE DE MELUN**

• **Samedi 12 Octobre 2019** : dernière balade de la saison avant la pause hivernale : bois de Bréviande, Vert Saint Denis, Boissise la Bertrand, D39, Parc Debreuil. (15km). **RENDEZ-VOUS 10H PLACE SAINT JEAN**

• **Vendredi 8 Novembre 2019** : Melun Agglo à Vélo organise une balade lumineuse dans Melun, dans le cadre de la **campagne de la FUB « cycliste Brillez »**. Ressortir les gilets réfléchissants et les catadioptrés pour rouler en sécurité tout l'hiver !



Suivez nous sur notre page Facebook pour les balades de l'automne



La marche pour le climat (ici à Paris en mars dernier) aura lieu à Melun et dans toute la France le 21/09/2019